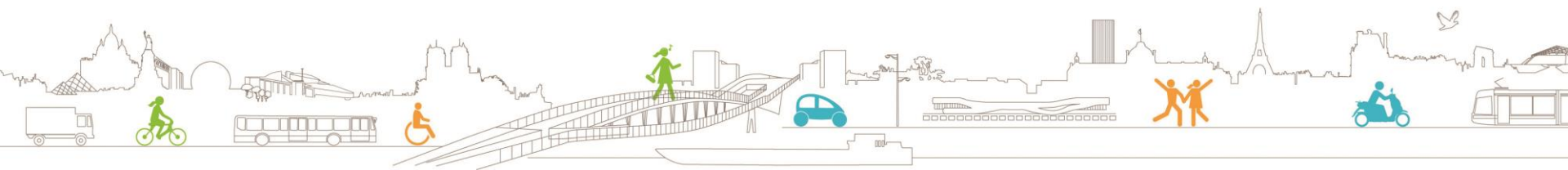


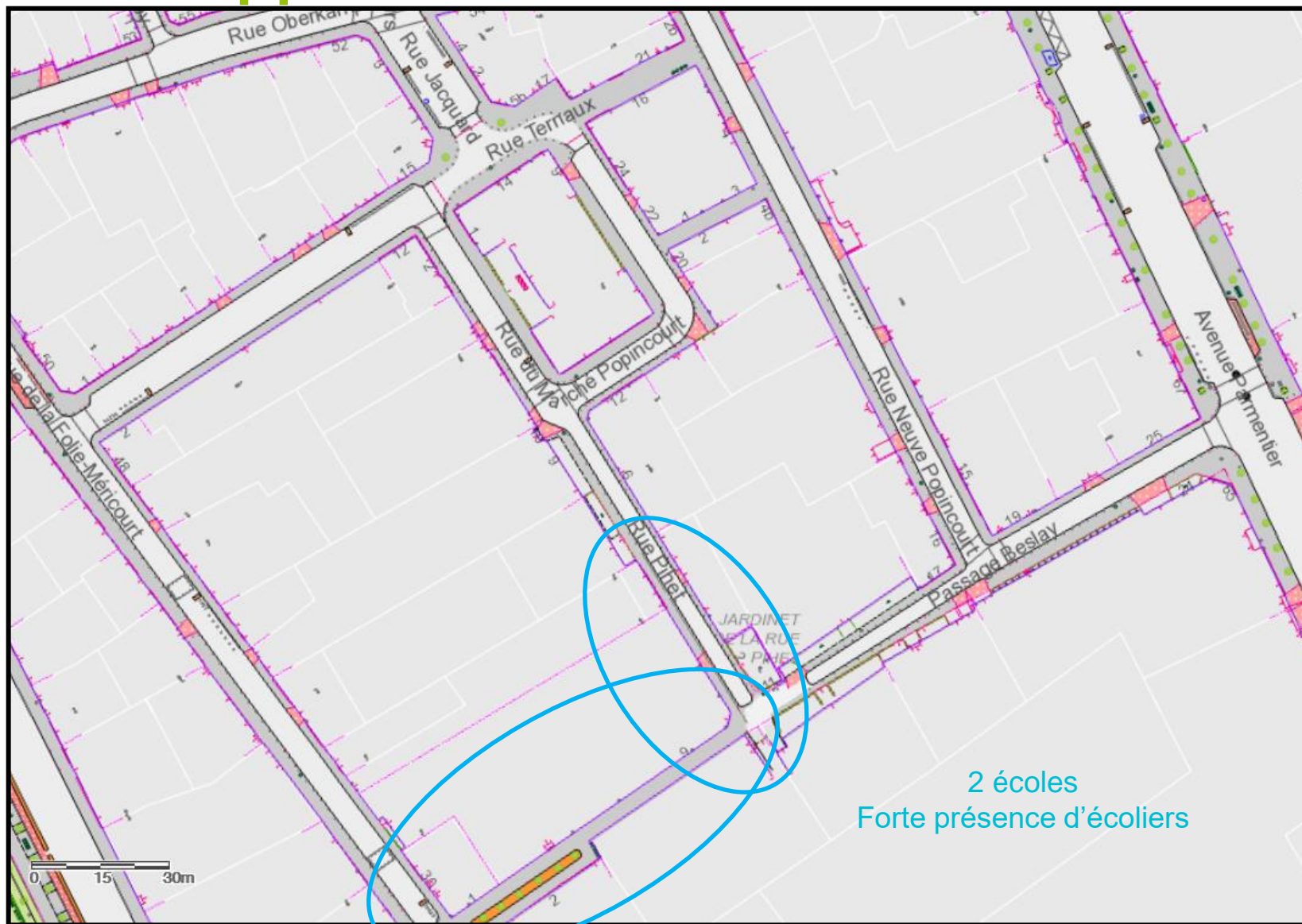


Réunion publique Rue PIHET - rue aux écoles

| STV NE | 30/09/2020



Rappel du contexte



2 écoles
Forte présence d'écoliers

Rappel du contexte

- Testées depuis quelques semaines, les « rues aux écoles » consistent en la piétonisation des rues aux abords de certaines écoles parisiennes.
- Elles ont vocation à sécuriser l'espace public pour les enfants, mais aussi à lutter contre la pollution en supprimant ou limitant le passage des véhicules motorisés dans les rues.
- Pour la rentrée, 57 rues aux écoles ont été mises en place dont 29 fermées totalement à la circulation par des dispositifs physiques.
- Pour le 11^e deux rues ont été retenues : la rue Pihet et la rue de la Présentation.



Rappel du contexte

Pourquoi des rues aux écoles ?

Pour la sécurité routière

Du fait de leur taille, les plus petits voient moins les dangers et sont moins visibles des autres usagers. De plus, ils ne se rendent pas bien compte des distances entre eux et les véhicules en approche. Heureusement, les enfants ne sont pas victimes de plus d'accidents que les autres usagers, mais la Ville de Paris agit pour renforcer leur sécurité.

Pour lutter contre la pollution

Moins de moteurs, moins de pollution. Certaines écoles se trouvent dans des zones dans lesquelles la qualité de l'air est un véritable problème. Certes la pollution ne s'arrête pas au coin de la rue parce qu'on a piétonnisé quelques dizaines de mètres, mais la multiplication de ces dispositifs de piétonisation, l'abaissement de la vitesse, la création des pistes cyclables... Tout ceci contribue à une meilleure qualité de l'air.

Pour lutter contre le bruit

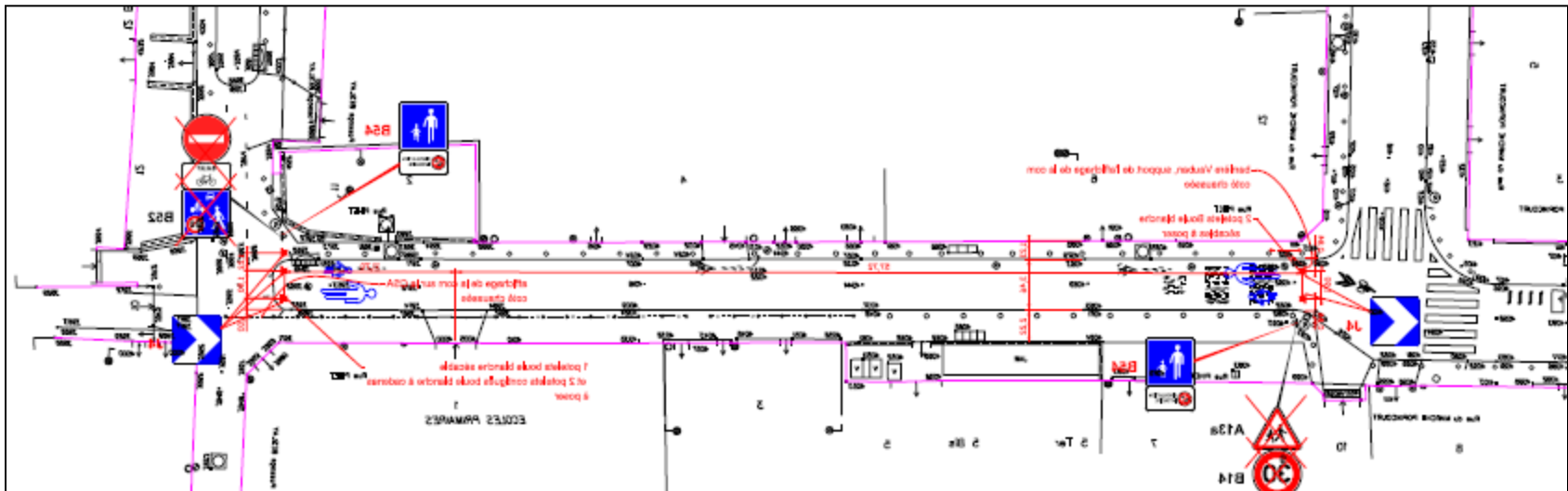
Fini les bruits de moteurs vrombissants en phase d'accélération devant les fenêtres de l'école. Moins de bruit permet plus de concentration et de travailler dans un cadre plus serein.

Pour la distanciation physique

Quand la voie est fermée, en regagnant cet espace sur la circulation motorisée, on permet aussi aux enfants et aux adultes qui les accompagnent d'avoir plus de place et d'espace pour se déplacer et de faciliter ainsi le respect des gestes barrières.

Objectifs et principes d'aménagement

- Supprimer les circulations motorisées, poser du marquage au sol et les panneaux correspondants
- Mettre en place un dispositif de fermeture permettant l'accès aux secours et services de la Ville de Paris (Caisse des écoles, engins de propreté, etc.)



Principes d'aménagement

Le projet pourrait consister à :

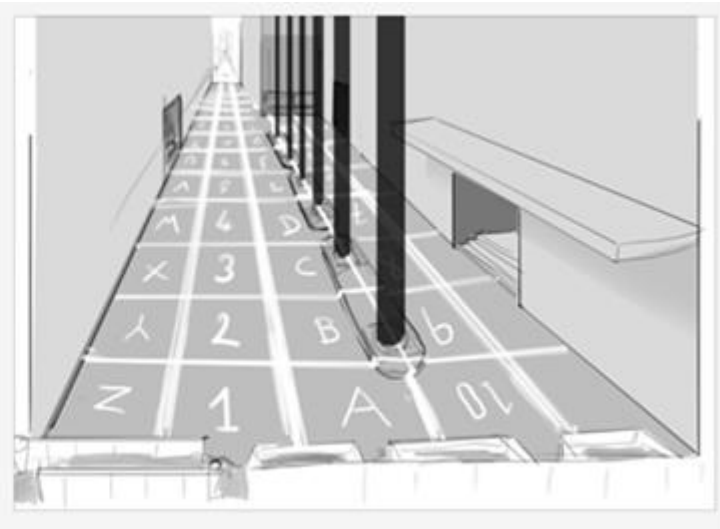
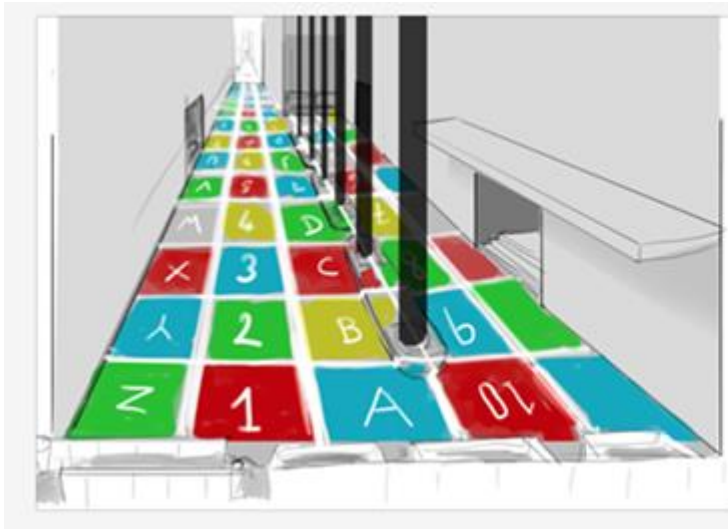
- ramener l'ex-chaussée au niveau des trottoirs pour donner un véritable aspect piéton ;
- supprimer les barrières grillagées le long de l'école (sous réserve de l'avis de la Préfecture de Police);
- poser des barrières pivotantes en entrée et sortie de la rue ;
- accompagner la réalisation de marquages ludiques ou artistiques au sol
- créer du stationnement vélo



Projets connexes: « Redonner vie au Passage Beslay » (BP 2019)

Projet voté lors de l'édition 2019 du Budget Participatif (25 000€), qui prévoit notamment :

- des marquages au sol (marelles, pistes d'athlétisme, animaux...),
- la construction de bacs pour les pieds d'arbres
- l'achat d'arbustes
- un hôtel à insectes
- des vitrines d'affichage pour les créations des enfants



Projets connexes: requalification du passage Beslay

Un projet de requalification du passage Beslay qui sera concerté dont les grands principes seraient les suivants :

- **la mise en accessibilité de l'école ;**
- **la mise à niveau de la chaussée pour être à niveau des pieds d'arbres ;**
- **la création d'un plateau sur la rue de la Folie Méricourt.**

Merci de votre attention

